

Réseaux et indicateurs

Structure du réseau de surveillance

Il n'existe pas de réseau « nitrates » spécifique, indépendant et pérenne.

Le bilan des campagnes de surveillance de la teneur en nitrates des eaux douces est effectué à partir de données brutes issues de différents réseaux existants et collectées auprès de :

- DDASS, Agence de l'Eau –DIREN, Cellule Qualité des Eaux Littorales pour les eaux superficielles,
- DDASS pour les eaux souterraines.

60% des points de surveillance appartiennent au réseau de suivi de la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable.

Lorsqu'un captage est fermé pour cause de non conformité aux normes d'eau potable, le maire ou le syndicat gestionnaire du captage n'a plus d'obligation de contrôle de qualité dans la mesure où l'eau n'est plus distribuée.

De ce fait, d'une part un certain nombre de points de contrôle disparaissent, d'autre part les résultats disponibles à l'issue des campagnes de surveillance ne tiennent compte que de l'eau « potabilisable » (dont par définition la qualité doit être bonne) et pas de la totalité des ressources.

Fréquence des mesures

La fréquence des mesures est très variable d'un point à un autre en fonction de la finalité du réseau auquel appartient ce point de surveillance.

Pour la campagne 2000-2001, ont été réalisées :

- de 6 à 12 mesures pour le réseau Réseau National de Bassin de l'Agence de l'Eau, par point et par an,
- de 2 à plus de 100 mesures pour le réseau DDASS, par point et par an.

Sur les eaux superficielles, 470 points de surveillance sur les 596 (soit 78%) disposent d'une chronique de valeurs mensuelles.

Sur les eaux souterraines, 77 points de surveillance sur les 537 (soit 14%) disposent d'une chronique de valeurs mensuelles. 452 points de surveillance sur les 537 (soit 84%) disposent d'une chronique de valeurs trimestrielles.

Procédure et classement

A l'issue des campagnes d'analyses, les points de contrôle sont classés dans l'une des classes suivantes :

- -teneur en nitrates inférieure à 10 mg/l,
- -teneur en nitrates comprise entre 10 et 25 mg/l,
- -teneur en nitrates comprise entre 25 et 40 mg/l,
- -teneur en nitrates comprise entre 40 et 50 mg/l,
- -teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l.

Les secteurs proposés à la procédure de désignation des zones vulnérables sont ceux qui sont alimentés par des eaux dont les teneurs en nitrates sont :

- supérieures à 50 mg/l (zones considérées comme atteintes par la pollution),
- comprises entre 40 et 50 mg/l avec une tendance à l'évolution en hausse (zones considérées comme menacées par la pollution).

Réseaux et indicateurs

Indicateurs utilisés

Teneur minimale : valeur instantanée la plus faible des prélèvements ponctuels effectués sur un an.

Teneur maximale : valeur instantanée la plus forte des prélèvements ponctuels effectués sur un an.

Teneur moyenne : moyenne des valeurs instantanées des prélèvements ponctuels effectués sur un an (lorsqu'un point fait l'objet de plus d'une analyse par mois, les moyennes annuelles sont calculées à partir de moyennes mensuelles).

Teneur moyenne hivernale : moyenne des valeurs instantanées des prélèvements ponctuels effectués de octobre à mars.

Teneur moyenne estivale : moyenne des valeurs instantanées des prélèvements ponctuels effectués de mars à septembre.

Ces indicateurs se sont affinés au fil du temps et le tableau ci-dessous récapitule les indicateurs disponibles campagne par campagne.

	1992 – 1993	1997 – 1998	2000 - 2001
Teneur minimale			Esu & Eso
Date de la teneur minimale			Esu & Eso
Teneur maximale	Esu & Eso	Esu & Eso	Esu & Eso
Date de la teneur maximale			Esu & Eso
Teneur moyenne sur la campagne	Esu & Eso	Esu & Eso	Esu & Eso
Teneur moyenne hivernale			Esu
Teneur moyenne estivale			Esu

Esu = Eaux Superficielles Eso = Eaux Souterraines

Sur l'ensemble de ces indicateurs, certaines données considérées comme non significatives ou erronées par les gestionnaires de réseaux n'ont pas été retenues.

Du fait de l'abandon de certains captages ou points de contrôles (comme indiqué en page 7), les analyses comparatives ont été réalisées sur les points communs aux différentes campagnes qui disposent de données sur les mêmes indicateurs.

Un récapitulatif du nombre de points dont les données sont comparables est présenté page suivante.

Campagne sur les eaux souterraines : données disponibles

Campagne 1992-1993	495 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	374 points
		Teneur moyenne renseignée	493 points

Campagne 1997-1998	525 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	474 points
		Teneur moyenne renseignée	525 points

Campagne 2000-2001	537 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	537 points
		Teneur moyenne renseignée	537 points

Points communs aux 2 campagnes : 1997-1998 et 2000-2001	491 points conjointement répertoriés	Teneur maximale conjointement renseignée	455 points
		Teneur moyenne conjointement renseignée	491 points

Points communs aux 3 campagnes : 1992-1993 1997-1998 et 2000-2001	457 points conjointement répertoriés	Teneur maximale conjointement renseignée	354 points
		Teneur moyenne conjointement renseignée	455 points

Campagne sur les eaux superficielles : données disponibles

Campagne 1992-1993	428 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	404 points
		Teneur moyenne renseignée	427 points

Campagne 1997-1998	566 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	562 points
		Teneur moyenne renseignée	564 points

Campagne 2000-2001	596 points répertoriés	Teneur maximale renseignée	596 points
		Teneur moyenne renseignée	595 points

Points communs aux 2 campagnes : 1997-1998 et 2000-2001	563 points conjointement répertoriés	Teneur maximale conjointement renseignée	562 points
		Teneur moyenne conjointement renseignée	563 points

Points communs aux 3 campagnes : 1992-1993 1997-1998 et 2000-2001	422 points conjointement répertoriés	Teneur maximale conjointement renseignée	399 points
		Teneur moyenne conjointement renseignée	422 points